Jeudi 8 Mars. (N° 29.) 25e Année. — 1866.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU : PLACE DU MARCHE-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Un an, Saumur. . . | 18 fr. » c. | Poste, | 24 fr. » c. |
| Six mois, — . . . | 10 » | — | 13 » |
| Trois mois, — . . . | 5 25 | — | 7 50 |

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements *demandés, acceptés* ou *continués*, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3 heures 13 minutes du matin, | | | Poste. |
| 9 — 04 — | | — | Omnibus. |
| 2 — 08 — | | soir, | Omnibus. |
| 4 — 13 — | | — | Express. |
| 7 — 11 — | | — | Omnibus. |

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3 heures 25 minutes du matin, | | | Mixte (prix réduit). |
| 7 — 55 — | | — | Omnibus-Mixte. |
| 9 — 50 — | | — | Express. |
| 11 — 56 — | | — | Omnibus-Mixte. |
| 5 — 47 — | | soir, | Omnibus. |
| 9 — 59 — | | — | Poste. |

**PRIX DES INSERTIONS :**

| | |
|---|---|
| Dans les annonces . . . . . | 20 c. la ligne. |
| Dans les réclames . . . . . | 30 — |
| Dans les faits divers . . . . . | 50 — |
| Dans toute autre partie du journal. | 75 — |

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et Cie, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

Dans la séance de la Chambre des communes de lundi, M. Gladstone, répondant à M. Griffith, a annoncé que, par suite des évènements de Roumanie, la Porte et les puissances protectrices vont se réunir en conférence. Il ajoute que le but du gouvernement anglais était de maintenir les traités de 1856.

La Chambre des communes a adopté le budget de la guerre.

Le *Morning-Post* loue l'Empereur des Français d'avoir consenti à prolonger la durée du traité d'extradition au-delà du terme fixé pour donner le temps de discuter la question et d'arriver à un arrangement.

De nouvelles arrestations ont eu lieu sur divers points de l'Irlande.

Les journaux anglais disent qu'un vaisseau de guerre américain est entré le 3 mars au matin dans la rade de Kingstown, et a salué le *Royal-George* par une salve de 21 coups de canon, et que le lendemain matin le salut n'avait pas encore été rendu par le vaisseau de la marine royale.

L'empereur et l'impératrice d'Autriche ont quitté Pesth le 4 mars pour rentrer à Vienne.

La Chambre des députés a reçu le 5 mars communication des résultats du dépouillement du vote pour la commission concernant les affaires communes.

La *Gazette de Vienne*, parlant des divers bruits répandus au sujet d'une nouvelle communication du cabinet de Berlin relativement à la question des duchés, dit qu'aucune communication de ce genre n'est parvenue au gouvernement impérial.

Le *Waterland*, de Vienne, confirme officieusement la nouvelle que l'ambassadeur de Prusse a reçu pour instruction de proposer au gouvernement autrichien le transfert de l'administration du Holstein à la Prusse, sans préjudice pour l'Autriche de ses droits de co-possession.

On écrit de Rome à l'agence Bullier :

« Le parti libéral qui gagne tous les jours du terrain, est très-satisfait de la discussion qui a eu lieu à la Chambre de Florence relativement à la question romaine ; il est persuadé que, malgré l'armée qui se forme à Rome, le pouvoir temporel du pape ne peut plus exister bien longtemps. Nous avons en effet à l'intérieur trop d'éléments de dissolution. »

L'*agence Havas* a transmis aux journaux une dépêche annonçant, d'après des lettres de Rome, que Mgr Chigi, nonce à Paris, doit se rendre prochainement à Rome, en vertu d'un congé, et qu'il y recevra le chapeau de cardinal.

Le *Monde* dément cette nouvelle, et il assure que monseigneur le nonce n'a ni demandé ni obtenu un congé et ne se prépare nullement à quitter Paris.

La *Liberté* annonce que l'emprunt romain de 50 millions effectifs est définitivement conclu avec la maison Charles Laffite.

Les journaux de Naples annoncent que le maire et la junte municipale ont donné leur démission.

Le prince Humbert, président du comité d'association nationale pour la dette publique, a souscrit pour 100,000 fr.

L'assemblée fédérale helvétique s'est réunie le 19 février en session extraordinaire pour vérifier le résultat du vote populaire qui a rejeté les modifications proposées à la constitution suisse. L'assemblée a déclaré régulières les opérations électorales.

Les avis de Tripoli (de Syrie) sont en date du 22 février.

Dervisch-Pacha était arrivé avec un corps de 10,000 hommes. Un détachement de partisans de Karam avait battu deux bataillons turcs et grecs du Kour. Karam, retranché à Benachi, attendait Dervisch.

Des dépêches apportées par le paquebot le *Rhône*, il résulte que le 7 février, au départ du paquebot de Rio-Janeiro, la position des armées alliées n'avait pas changé. On croyait qu'elles n'envahiraient pas le Paraguay avant un mois.

Les nouvelles d'Amérique sont du 12 février. Le président Johnson, en répondant à une députation des principaux habitants de la Virginie, a fait un discours empreint d'un grand esprit de conciliation ; en même temps, pour répondre aux plaintes adressées par le commerce de Matamoros appuyées par les consuls des diverses puissances, il a chargé le major général Wright, qui commande en chef les troupes fédérales dans le Texas, de se rendre à Brownsville pour y faire une enquête sur les évènements de Bagdad ; mais le Congrès, animé d'un esprit moins bon, a écouté la lecture d'une proposition qui a été renvoyée au comité des affaires étrangères. Cette proposition a pour but de sommer le président de prendre les mesures nécessaires pour faire respecter la doctrine Monroë, afin de résister aux entreprises de la France. On sait que le Congrès entend fréquemment des propositions de ce genre qui n'ont ordinairement pas de suites au point de vue diplomatique, et ne sont faites que pour agir sur l'opinion.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE
de *l'Écho Saumurois*.

Paris, 6 mars.

Nous croyons être en mesure d'assurer que le gouvernement français a reçu des puissances intéressées, une pleine adhésion à la proposition dont il avait pris l'initiative et qui a pour objet de traiter, dans une commission internationale réunie à Paris, la question renaissante des Principautés danubiennes.

La tranquillité la plus grande règne toujours en Valachie. Bucharest n'a pas du tout la physionomie d'une ville insurgée. On avait cru que des clubs y avaient été ouverts. Renseignements pris, ces clubs ne sont que des conférences littéraires autorisées par le gou-

FEUILLETON. 13

## LA CHAMBRE DES OMBRES.

(*Suite.*)

Un quart d'heure après, les deux Mallard se trouvaient de nouveau réunis dans leur cabinet.

« Je suis sûr de mon affaire maintenant, dit le vieux ; ce diable incarné de George du Tréhoux passera nécessairement sur le pont de Viroix en revenant de Thouars... Nous verrons! En attendant je vais au Breil, afin de me trouver là au moment où le chevalier recevra la lettre du signor Pollini, et de lui souffler une bonne résolution. De ton côté, tu vas aller chez l'huissier Gambon lui faire dresser la sommation de remboursement. Ensuite prépare-toi afin d'être prêt à voyager toute la nuit, s'il est nécessaire.

— Où irai-je, mon père ?

— Défie-toi de ce George du Tréhoux : c'est un gaillard prompt, résolu et avisé ; je vois ça. Il y a quatre jours, il était coulé à fond ; le voilà revenu sur l'eau ; il paraissait gueux comme un cadet de Gascogne ; point, sa bourse est aussi grosse que celle d'un traitant ; il ne se contente pas de courir sur tes brisées, et il vient sur les miennes. Oh ! oh ! monsieur le comte de Miré, au plus fort le sac.

— Mais où irai-je, mon père ?

— Où tu iras ? je te le dirai. Défie-toi de ce George.

— Eh ! je m'en défie bien assez : dites-moi seulement où je dois aller.

— Gilles, tu n'as rien appris à Toulouse, je le reconnais avec peine. Quelle impatience dans les affaires ! Quel souci des bagatelles! Voyons, l'important ici, n'est-ce pas de déjouer les projets de ce George du Tréhoux qui nous attaque traîtreusement ? Qu'importe ensuite où tu iras ? Le sais-je moi-même ? Je vais au Breil : si je réussis, tu resteras ; l'argent de Thouars, au lieu de servir à me rembourser, prendra la route de Turin, c'est-à-dire coulera discrètement dans notre bourse ; si, au contraire, je viens à échouer, si le chevalier persiste malhonnêtement à vouloir me rembourser, il faudra arrêter à tout prix ce beau porteur de deniers. Alors tu iras chercher quelques-uns de nos gens pour cette besogne. Mais en vérité, puis-je te dire à l'avance comment les choses vont tourner ? Tes questions sont niaises, et nous font perdre un temps précieux. »

Mécontent, mais incapable de résister à son père qui était aussi raide chez lui que souple ailleurs, Gilles sortit pour exécuter les ordres qu'il venait de recevoir. De son côté, Mallard s'achemina vers le Breil, après s'être assuré qu'un postillon venait d'y porter la lettre de Turin.

En arrivant au logis, il trouva les choses au point où il les souhaitait.

— Vous êtes le bienvenu, Mallard, s'écria le chevalier, j'allais vous écrire ; je suis dans un extrême embarras. Voici une lettre de maître Pollini qui me donne la nouvelle la plus inattendue : imaginez-vous que ce terrible Martini se décide tout-à-coup à transiger.

— Eh bien, monsieur le chevalier, quel embarras y a-t-il ? Ne considérez-vous pas cet évènement comme le plus heureux qui pût arriver ?

— Oui, en un sens ; mais les prétentions de Martini sont élevées, il demande cent mille livres.

— Cent mille livres, dit Mallard en se grattant la tête : voyons, vous avez là-bas trois années de revenus saisies, soit quarante à cinquante mille livres, resterait donc à faire un sacrifice de cinquante-cinq mille livres environ ; or, eu égard à l'incertitude finale du procès, l'affaire est encore acceptable ; du moins vous la considérez comme telle, j'imagine.

— Oui, j'ai fait tous ces calculs ; mais là n'est pas la difficulté ; où prendre ces cent mille livres comptant ?

— Ah ! voilà ; cependant je songe à un moyen : vous l'avez peut-être entrevu déjà.

— C'est probable. Dites néanmoins, Mallard ; je verrai ensuite si nos pensées se rencontrent.

— Eh bien, voici la combinaison qui se présente à mon esprit : au lieu de me rembourser, employez l'argent que vous apporte M. du Tréhoux à désintéresser Martini.

— Sans doute, sans doute, cela saute aux yeux ; mais, si je reste votre débiteur, quelle garantie donner à George ? Je lui ai promis hypothèque sur le Breil.

— Hum ! ça vous paraît prudent !

— Prudent !... je ne sais pas trop. Quelle est votre impression à vous, Mallard ?

— Eh ! eh ! pas trop bonne.

— Quoi donc ?

— Dame, il y a des éventualités.

— Et lesquelles ?

vernement tombé, et auxquelles les évènements actuels donnent un peu plus d'animation.

On télégraphie que la plus grande activité règne dans les camps russes postés sur la rive gauche du Pruth. Le général Kotzebue est attendu de jour en jour d'Odessa. L'état-major pousse des reconnaissances hydrographiques le long de la rivière. Cependant on n'a pas encore reçu l'ordre de marcher en avant.

— La retraite de M. Chigi, nonce du pape à Paris, est aujourd'hui démentie. Ainsi que nous l'avons annoncé, Mgr Chigi sera nommé cardinal dans un prochain consistoire. Cette promotion de nouveaux princes de l'Eglise, se composerait des nonces de Paris, Madrid et Lisbonne et des prélats camériers Matteuci, Koheulohe et Ferretti.

Quant à la froideur, qui se serait tout-à-coup glissée dans les relations de MM. de Sartiges et Hubner, voici la nouvelle explication qu'on en donne, sans toutefois la donner comme plus certaine que les précédentes : l'Autriche et l'Espagne ont vivement insisté auprès du cardinal Antonelli, sur le peu de confiance qu'on pouvait accorder au contingent franco-pontifical. L'organisation du corps austro-espagnol, dont il est toujours question, en complétant le chiffre de l'armée romaine, rendrait inutiles le bon vouloir et les sacrifices du cabinet des Tuileries.

On ne saurait trop se défier d'une pareille nouvelle, qui d'ailleurs nous vient d'Angleterre, et ne tendrait à rien moins qu'à mettre en suspicion, non-seulement la reconnaissance du gouvernement romain, mais encore ses capacités politiques. Il y a des défiances, surtout quand elles sont injustifiées, qu'il est mal habile et même mal séant de laisser percer.

— La reine d'Angleterre désire, dit-on, donner au fiancé de la princesse Hélène, le prince Christian, le titre de pair d'Angleterre, avec le nom de duc de Kendal. Mais il y aura beaucoup d'opposition pour que ce dernier désir soit accompli, car il ne faut pas oublier que ce titre de Kienkall a été porté par la maîtresse d'un souverain anglais.

Nous avons annoncé l'arrestation en Irlande d'un agent de la police anglaise, accusé de fenianisme. Cet individu surpris à Country-clare, a trouvé moyen de s'évader ; on ne sait pas ce qu'il est devenu.

Le 92e Higlanders est arrivé à Dublin. Une chaloupe canonnière et un Cutter de guerre croisent dans la baie de cette ville et visitent tous les navires qui passent. On croit en effet que Stephens a dû prendre passage à bord de l'un d'eux, mais les plus actives recherches n'ont encore rien fait découvrir de compromettant.

— On lit dans le *Moniteur de l'armée :*

« On s'occupe au ministère de la guerre du travail des récompenses que l'Empereur accorde chaque année à l'armée, à l'occasion de la naissance du Prince Impérial. Le cadre des officiers généraux étant au complet, il n'y aura pas, dit-on, de promotion dans l'état-major général de l'armée.

Comme nous l'annoncions il y a quelques jours, il paraît certain que c'est la garde impériale qui sera appelée, cette année, à former le camp de Châlons.

— On dément officiellement à Vienne l'excursion du voyage du prince Napoléon à Trieste et sur les côtes de la Dalmatie.

Pour les articles non signés : P. Godet.

## Nouvelles Diverses.

Les 59e et 71e régiments de ligne, tenant garnison dans les Etats romains, sont, dit-on, désignés pour former le contingent qui doit rentrer en France vers le milieu du mois d'avril.

— Une dépêche de Genève annonce que le général Dufour, général en chef de la Confédération, grand-croix de la Légion-d'Honneur, est mort subitement mardi.

— Des nouvelles arrivées de Cannes annoncent que la maladie du général Yusuf fait tous les jours de nouveaux progrès, et que l'état du célèbre général donne les plus vives inquiétudes à ses amis.

— Lundi, ont eu lieu les obsèques de M. Challu, chef de division au ministère des travaux publics.

La cérémonie mortuaire a été faite en l'église Saint-Pierre.

M. Challu venait de marier, il y a quinze jours à peine, sa fille au fils de M. le général d'Hautpoul.

On a remarqué à cet enterrement une innovation assez singulière. La voiture du mort suivait le cercueil. Les lanternes étaient allumées et entourées de crêpe noir. On ne peut se figurer l'effet bizarre que produisaient ces lumières en plein jour, tamisées qu'elles étaient par le crêpe.

— La haute société parisienne, dit la *France*, avait été très-émue à la nouvelle d'un duel qui devait avoir lieu entre deux hommes des plus honorables : M. de L... et M. de R..., députés au Corps-Législatif.

Cette rencontre, dit le *Soleil*, a eu lieu en effet.

M. de R... a été légèrement blessé à la main, et c'est avec une vive satisfaction que nous apprenons que cette blessure n'offre aucune espèce de gravité.

— On lit dans le *Courrier de Bayonne :*

« On nous mande de Saint-Jean-Pied-de-Port que le prince Louis-Lucien Bonaparte a déjà commencé la tournée qu'il avait projeté de faire dans quelques vallées du pays basque espagnol. Cette excursion durera une quinzaine de jours. A son retour, le prince, après avoir pris quelque repos à Saint-Jean-Pied-de-Port, repartira pour visiter la partie du pays basque français qu'il n'a pas encore parcourue. »

— On lit dans le *Journal de la Marne*, publié à Châlons :

« Le bruit s'est répandu hier, dans notre ville, que des actes d'insubordination avaient eu lieu à l'école des arts ; mais, comme toujours, la rumeur publique en avait exagéré les proportions. Un certain nombre d'élèves ont dû être renvoyés dans leurs familles, et il est à espérer que cette sévérité suffira pour ramener le calme habituel. »

— Le *Moniteur de Bologne* nous apprend que le prince Napoléon a fait le 2 mars une excursion à Ferrare. Le lendemain le prince est parti pour Ravenne.

— Le steamer anglais *La Plata*, qui vient de débarquer à Southampton la malle anglaise des Antilles, nous apporte des nouvelles de la Martinique et de la Guadeloupe en date du 10 février, soit de un et deux jours postérieures à celles reçues par *La Floride*.

La Martinique était entourée de maladies épidémiques ; la Guadeloupe venait d'être décimée par le choléra, Démérary avait la fièvre jaune, la variole était à Puerto-Rico, et malgré d'aussi dangereux voisins, rapprochés encore par les relations commerciales, l'état sanitaire de l'île n'avait jamais été meilleur.

La Guadeloupe commençait à respirer, sans être tout-à-fait délivrée du fléau. Il y avait eu, comme nous l'avons dit, une recrudescence à la Basse-Terre ; mais depuis le 7 février, la situation paraissait s'améliorer.

— Il est mort ces jours derniers, à Vienne, dit la *France*, un descendant de Robin-des-Bois, dans la personne d'un apprenti cordonnier, nommé François Bartosch. L'aïeul de sa famille était le célèbre chasseur qui, à la fin du seizième siècle, se trouvait au service de M. Mezericki de Lomnitz. Il s'était tellement distingué par son grand art au tir, qu'on disait de lui qu'il avait fait un pacte avec le diable et qu'il en avait reçu des balles fondues exprès pour lui ; mais la chronique ajoute que, grâce aux sages conseils d'un moine, il avait sauvé son âme des étreintes de Satan. Bartosch alla en Autriche et s'y fixa comme chasseur.

C'est lui, s'il faut en croire la *France musicale*, qui a donné lieu aux nombreuses légendes populaires en Allemagne, et notamment à celle du *Robin-des-Bois*, d'après laquelle Weber a composé son chef-d'œuvre du *Freyschütz*.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Aux termes de l'article 4 (§ 2) du décret du 16 août 1854, portant organisation des musiques de la garde impériale, et qui a été rendu applicable aux musiques de la ligne, par décision impériale du 5 mars 1855, les chefs de musique, après dix ans de fonctions, sont susceptibles d'obtenir les prestations et rémunérations de services attribuées aux lieutenants.

Par décision impériale du 21 février 1866, 84 chefs de musique, tous parfaitement notés, ont obtenu cette récompense pour laquelle ils avaient été proposés à la dernière inspection générale.

A la tête de ces 84 noms, nous trouvons celui de M. Brück, chef de musique de l'Ecole de cavalerie.

---

Le comité consultatif des chemins de fer vient de délibérer sur les questions relatives au tracé de la ligne de Laval à la Loire.

Nous apprenons que cette assemblée a émis l'avis que le chemin de fer projeté se dirigeât de Laval sur Châteaugontier, et de cette ville se rendît d'un côté à Sablé et de l'autre à Nantes par Châteaubriant.

Ces tracés devront faire l'objet de nouvelles études qui seront soumises aux enquêtes réglementaires.

---

Le 27 février dernier, à Avrillé, le nommé Pierre Girard, ouvrier couvreur, qui s'était livré dans la matinée à de trop copieuses libations, voulut monter à une échelle dont s'était servi son patron pour réparer la toiture d'une maison. Malgré les avis de plusieurs personnes qui l'engageaient à ne pas s'exposer dans l'état où il était, il persista dans son dessein ; mais, arrivé à une certaine hauteur, il eut un éblouissement et tomba la tête la première. On s'empressa de le relever ; mais ce n'était plus qu'un cadavre : une fracture du crâne avait déterminé la mort. Girard était marié, sans enfants.

---

Mardi, à deux heures, une explosion a mis en émoi le port maritime de Nantes. Une bombe faisant partie d'un chargement de ces projectiles, qu'on débarquait, a éclaté à terre. Personne heureusement n'a été atteint.

*(Phare.)*

---

Voici la recette que nous trouvons dans le *Grand Journal* pour faire la salade à la Dumas. L'illustre romancier, l'auteur de *Monte-Christo* et des *Trois Mousquetaires* le détaille complaisamment ainsi :

« Rouelles de betteraves, tranches de céleri, raiponces avec leurs panaches et pommes de terre cuites à l'eau.

» D'abord, je pose un plat sur le saladier, je le retourne et pose à côté de moi mon plat plein et devant moi mon saladier vide.

» Je mets ensuite dans mon saladier : un jaune d'œuf dur pour deux personnes, — six jaunes pour douze convives.

---

— Ah ! permettez, monsieur le chevalier ; je ne veux pas nuire à M. du Tréhoux dans votre esprit.

— En d'autres circonstances, mon ami, je ne dis pas ; mais ici vous me devez la vérité.

— La vérité : permettez, je n'ai que des soupçons : en plein jour on y voit clair, la nuit il faut marcher à tâtons.

— Précisément, il est fort important de tâtonner en pareille affaire ; dites-moi ce que vous savez ou soupçonnez, afin que je me tienne en garde.

—Puisque vous l'exigez, je vais parler, mais souvenez-vous que je le fais uniquement sur vos instances.

— Entendu.

— Eh bien ! M. du Tréhoux est votre seigneur dominant, il a sur vous des droits utiles assez étendus, puis des droits honorifiques absurdes, et il deviendrait encore votre créancier hypothécaire ! Cherchera-t-il à profiter de tous ses avantages ? Je ne veux pas le prétendre. Vous pourrez le désarmer en vous soumettant à ses exigences ; toujours peut-il vous rendre la vie insupportable. Après cela, mon excellent ami, je vous livre ces considérations pour ce qu'elles valent ; si elles ne sont pas fondées à vos yeux, béni soit le ciel !

— Certes, elles ne sont que trop fondées, Mallard ; j'y avais déjà un peu pensé. Ah ! j'ai eu tort, il y a deux heures, de me décider si promptement ; enfin j'ai accepté ; je me suis lié vis-à-vis de George qui paraissait y mettre beaucoup d'empressement : tenez, je lui en savais gré : voilà pourtant quels étaient au fond ses motifs ! Triste chose, mon ami, que le cœur humain ! Qui aurait pu soupçonner de pareils calculs chez ce jeune homme ? Parfois je voudrais y voir moins clair, et ne pas éprouver ces amères déceptions.

— Eh ! oui, ce serait le moyen d'arriver agréablement jusqu'au bord du précipice.

— Allons, n'en parlons plus, c'est une nouvelle leçon ; j'y mettrai bon ordre une autre fois, en ne me laissant pas aller à la première impression. Maintenant il faut sortir de là : que me conseillez-vous de faire ?

— Une chose bien simple, monsieur le chevalier, et que vous entrevoyez certainement : accepter l'argent de M. du Tréhoux pour désintéresser Martini, en donnant sur Castel-Nuovo une garantie qui ne présente pas les inconvénients d'une hypothèque sur le Breil ; puis rester mon débiteur comme devant.

— Mais vous voulez être remboursé, cela cadre avec vos intérêts, m'avez-vous dit.

— Hélas ! oui, mon excellent ami, je vous l'ai dit dans un accès de mauvaise humeur ; car, je dois vous en faire l'aveu, je ne suis pas affranchi de ces faiblesses. J'étais affligé, froissé même de vous voir refuser tout d'un coup les services que je me plais tant à vous rendre depuis que vous m'honorez de votre amitié : c'est sous l'impulsion de ce sentiment jaloux et trop humain que j'ai agi. Maintenant, voici toute la vérité : l'usage de mon argent pourrait m'être utile, mais il m'est infiniment plus précieux de vous témoigner mon dévouement. Ainsi, je vous en supplie, restez mon débiteur, et gardez-vous de donner avantage contre vous à M. du Tréhoux en augmentant ses droits sur le Breil.

— Je ne puis vous dire, Mallard, combien votre conduite me touche, et je m'empresse d'accepter ce que vous m'offrez si généreusement : cependant cette sommation ?

— Eh bien, cette sommation, je ne puis l'arrêter maintenant, mais je puis en annuler les effets : je vais écrire à l'huissier que je retire ma demande en remboursement, il prendra acte de cette déclaration, et tout sera mis à néant.

— Cela suffit, vous en êtes sûr ?

— On ne peut plus sûr. D'ailleurs, pour vous donner toute sécurité, je vais écrire ici même cette déclaration, et vous allez la faire porter à la poste par l'un de vos gens. Peut-être néanmoins la sommation vous sera-t-elle signifiée ce soir ; ne vous en mettez point en peine, c'est désormais un acte sans valeur.

— Très-bien ; alors, pour nous résumer, voici mon plan : — « Je reste votre débiteur, vous retirez la sommation. — J'accepte l'argent de George, — et je lui donne hypothèque sur Castel-Nuovo. »

Lorsque la lettre fut terminée, Mallard la présenta à M. de la Blairie, qui en lut le contenu avec attention. Mallard était encore assis au bureau la plume à la main, son regard paraissait errer à l'aventure, mais il revenait toujours se fixer au passage sur la physionomie du chevalier ; puis, après ce rapide examen, l'honnête homme promenait le bout de sa plume sur ses lèvres, comme pour y caresser un imperceptible sourire. « Il était prêt, disait-il, à modifier les termes de la déclaration, si le chevalier ne les trouvait pas à son gré. » Mais le chevalier s'en contenta. La lettre fut dûment cachetée, adressée et remise, séance tenante, à l'un des gens de la maison avec ordre de la porter à la poste de Châtillon, chez le père Laurent.

» Je les broie dans l'huile pour en faire une pâte.

» A cette pâte j'ajoute :

» Du cerfeuil, du thon écrasé, des anchois pilés, de la moutarde de Maille, une grande cuillerée de soya, des cornichons hachés, et le blanc des œufs haché.

» Puis, en dernier lieu, je délaye le tout avec le meilleur vinaigre que je puis trouver.

» Enfin, je remets la salade dans le saladier, je la fais retourner par mon domestique, et sur la salade retournée je laisse tomber de haut une pincée de paprica. — poivre de Hongrie.

» A défaut de poivre de Hongrie — dans une proportion infiniment moindre — j'emploie le poivre de Cayenne. »

---

M. Gaulier, le Mathieu Lænsberg de l'Anjou, nous adresse la lettre suivante sur le résultat de ses observations météorologiques.

Durtal, 3 mars 1866.

Monsieur le Rédacteur,

En publiant mes prédictions dans votre estimable journal, vous les mettiez au jour comme une femme qui désespère de son nouveau-né ; vous vous disiez mentalement : *va et advienne que pourra.* Cette pensée, je vous la pardonne, car, dans cette circonstance et à votre place, j'aurais douté jusqu'à l'incrédulité, surtout depuis que tant de Nostradamus, de Mathieu Lænsberg, de Thomas-Joseph Moults, de notre époque, prédisant les changements de temps, sans que, pour cela, l'inflexible atmosphère veuille se départir de ses lois et daigne condescendre aux prédictions de ces météorologistes.

Je ne doute pas le moins du monde que, moi aussi, je ne sois classé parmi ces prophètes, et quand mes prédictions se réalisent, ce qui arrive au moins neuf fois sur dix cas de phénomènes atmosphériques, on dit : c'est le hasard qui a produit cette coïncidence, et et quand ces phénomènes contrecarrent mes pronostics, seulement une seule fois, on dit : tous ces faiseurs de prophéties ne sont que des charlatans ou des esprits malades, car il n'est pas possible de prévoir l'avenir, et on rit, car le Français rit de tout, même des choses les plus sérieuses.

Néanmoins, je pense que vous aurez remarqué que le hasard a singulièrement favorisé mes prédictions pour le mois qui vient de s'écouler.

J'ai annoncé pendant le cours de ce mois, de grands vents, beaucoup de pluie et une grande humidité qui se ferait sentir à plus de trois cents lieues au-delà du méridien de Paris; et que, même malgré la saison, le tonnerre se ferait entendre. Ni le vent, ni la pluie, ne nous ont fait défaut dans le mois de février ; si le tonnerre ne s'est pas fait entendre en Anjou, la ville de Lyon a été éprouvée par ses grondements. Le *Moniteur* du 2 de ce mois dit : « que de violents coups de tonnerre ont éclaté sur cette ville ; une grosse pluie mêlée d'énormes grêlons tombait en même temps et produisait un vacarme infernal dans les rues. Plusieurs cheminées ont été renversées par les rafales. » Voilà bien le hasard qui me vient en aide pour affirmer mes prédictions.

J'ai présumé que pendant ces grandes perturbations atmosphoriques, des aurores boréales pourraient montrer, dans la partie nord, leurs rayons lumineux, et s'étendre jusque sous notre latitude. Si on n'a pas vu ce phénomène, il s'est du moins fait sentir, car le 21 février, depuis environ 5 heures du matin jusque vers 8 heures du soir, des courants magnétiques naturels ont apporté sur les lignes télégraphiques de Paris à Bordeaux, Toulouse, Montpellier, etc., etc., de grandes perturbations qui ont occasionné dans la transmission des dépêches, des difficultés et des retards. Ce mouvement naturel des courants magnétiques coïncide presque toujours avec de grandes aurores polaires. Voilà encore le hasard qui me sert fidèlement. Peut-on avoir un serviteur plus dévoué?

S'il me servait aussi bien dans ce qui concerne mes intérêts, je courrais la chance neuf fois sur dix de devenir riche, et mes prédictions auraient aussi l'heureuse chance d'être accueillies favorablement au moins neuf fois sur dix, quand même je prédirais des tempêtes pour un mois qui serait le plus calme et le plus pacifique qu'il soit possible de supposer.

Qui est-ce qui a fait la renommée de Mathieu (de la Drôme) ? Ce n'est pas le résultat obtenu par ses observations et ses prédictions météorologiques, c'est tout simplement son nom comme ancien représentant et sa fortune.

Sur ce, je me console sans le secours du hasard, et vous prie, Monsieur le Rédacteur, d'agréer mes respects et la nouvelle assurance de mes sentiments bien dévoués,

H. Gaulier.

*P.-S.* — Monsieur, ma lettre étant faite après le départ du courrier, n'a pu partir le 31 ; on me dit en même temps que, malgré le vent du nord-est, il tonne dans la direction du sud-est et du sud. La remarque des gens des campagnes n'est pas à dédaigner. Ce phénomène confirme de plus en plus mes prédictions.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. Godet.

## Dernières Nouvelles.

Vienne, 6 mars. — Le feld-maréchal Benedeck est arrivé ici, venant de Vérone. Son appel à Vienne se rattache, assure-t-on, aux mesures qui devront être prises eu égard à la situation des Principautés danubiennes.

A propos de la nouvelle donnée par divers journaux, que les Etats moyens auraient l'intention de présenter à la Diète une nouvelle proposition sur la question des duchés, la *Gazette autrichienne* dit qu'on n'a pas reçu ici le moindre avis d'une pareille démarche.

Breslau, 6 mars soir. — La *Gazette de Breslau* a reçu de Prague la nouvelle que le comte de Clarn-Gallas, commandant militaire en Bohême, a été appelé à Vienne, où une commission serait réunie pour examiner une proposition concernant la mobilisation de l'armée de Croatie et l'armement des forteresses de Bohême. Cette commission aurait tenu hier sa première séance, sous la présidence du ministre de la guerre.

D'après la même source de renseignements, un conseil de maréchaux serait tenu demain à Vienne, sous la présidence de l'empereur. Les commandants du corps seraient déjà nommés. L'archiduc Albrecht aurait le commandement en chef.

Pour les dernières nouvelles : P. Godet.

---

*Sommaire de l'*Illustration *du 3 mars.*

*Texte :* Revue politique de la semaine, par M. Aug. Marc. — Courrier de Paris, par M. Jules Claretie. — Le carnaval de 1866 à Rome. — M. Labrouste, directeur du Collége Sainte-Barbe. — Fête de bienfaisance à Saint-Sébastien. — Voiture et Château, nouvelle (suite), par M. Gustave Pradelle. — De Jérusalem à Nazareth, par M. H. Lavoix. — Revue scientifique, par M. le Dr Mary-Durand. — Promenade en Toscane (suite), par Mme Dora d'Istria. — Les colonies françaises : Le Gabon et les Gabonnais (suite), par M. L. Renard. — Chronique musicale, par M. Savigny. — Causerie sur la mode. — Publications nouvelles. — Exposition de la Société des Amis des Arts de Lyon.

*Gravures :* L'ex-roi de Naples, François II et sa famille, lançant des *confetti* au peuple, dans le Corso, à Rome. — Le sénateur de Rome se rendant place du Peuple pour l'ouverture du Carnaval de 1866. — M. Labrouste, directeur du Collége Sainte-Barbe. — Fête de Bienfaisance à Saint-Sébastien. — Nazareth : Costumes nazaréens; fontaine de la Vierge à Nazareth ; vue générale de Nazareth. — Promenade en Toscane : Église de Fiesole; vue de Livourne, etc. (5 gravures). — Le Gabon : Kerellé, habitation du commandant; Ouassengo, riche traitant; dépendances de Kerellé. — Palais des Beaux-Arts à Lyon : Vestibule et escalier. Rébus.

---

*ETAT-CIVIL du 1er au 15 février 1866.*

NAISSANCES. — 5, Adèle-Marie-Louise Pelet, rue de la Basse-Ile; — 6, Marguerite-Julia Bidault, quai de Limoges; — Eugénie Loiseau, rue du Temple; — Félix-Charles Gaubert, rue de Fenet; — Lucien-Emile Joulain, rue de la Visitation; — 7, Réné Simon, place du Champ-de-Foire; — 9, Marie-Caroline-Eugénie Bury, rue des Païens; — 10, Louise-Françoise Baubet, rue de l'Abreuvoir; — 12, Marie-Maria Anger, rue du Pressoir-St-Antoine; — Louis-Henri Leveau, rue du Petit-Thouars.

MARIAGES. — 5, François Bouvier, tailleur de pierres, de Bagneux, et Louise Bouvier, couturière, de Saumur; — 6, Auguste-Eugène Marandeau, de Vernantes, et Augustine Desessard, sans profession, de Saumur; — Jean Pomerais, tailleur de pierres, de Saumur, et Louise-Françoise Guinel, couturière, de Moisdon (Loire-Inférieure); — Augustin Blasse, tonnelier, et Lucie Jacob, couturière, tous deux de Saumur; — 8, Victor-Gérardin, maréchal-ferrant, et Marie-Renée Halley, blanchisseuse, veuve de Jean-Baptiste Schubmehl, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 5, Marie Houtin, 69 ans, épouse d'Auguste Trumeau, place de la Bilange; — 7, Julie Coindreau, lingère, 52 ans, épouse de Charles Meignen, rue du Puits-Neuf; — 8, Anaïs-Julie-Marie Pouyfourcat, 8 mois, route de Rouen; — Perrine Richard, 91 ans, veuve André Anglecheau, rue du Marché-Noir; — 9, Zélie Chapelain, 54 ans, épouse de Nicolas Jacquemin, rue de la Maréchalerie; — Réné Cholet, employé de banque, 25 ans, rue de la Fidélité; — 10, Jean Salmon, pêcheur, 67 ans, rue Pharouelle; — 12, Justine-Marie Quentin, 32 ans, épouse Alphonse Châtain, rue St-Nicolas; — Virginie Popinet, 42 ans, épouse François Joubert, rue du Portail-Louis; — 15, Sophie Lacroix, marchande-fruitière, 81 ans, veuve Jean Grosbois, rue de la Cocasserie.

Paul-Joseph Audiau, 27 ans, soldat, né à Saumur, mort à Thé-Deu (Chine), le 17 juillet 1864.

---

BULLETIN FINANCIER.

Comme d'habitude, la Rente française marche à la tête de toutes les valeurs, et se distingue par une fermeté dont elle donne des preuves incontestables depuis quelque temps. Elle oscille de 69-55 à 69-60 au comptant, et de 69-80 à 69-85 à terme.

L'Italien, également en hausse à 62-25 et 62-30, paraît être disposé à de nouveaux progrès.

Le Mobilier, dont les votes de la récente assemblée ont été tous unanimement favorables, varie de 690 à 692-50 ; il faut espérer mieux, après les décisions du Conseil d'Etat.

Les chemins de fer français ont tous une excellente tenue, poussée par l'accroissement continu des recettes.

Parmi les institutions de crédit qui, sur l'ensemble, présentent le plus de relief, il faut placer en première ligne le Comptoir d'escompte et le Crédit foncier. Le premier se tient énergiquement en hausse à 950 et 955, et le second reste inébranlable au haut cours de 1,135 à 1,137-50. Ses obligations sont très-recherchées à cause du tirage qui doit avoir lieu le 22 mars, et des lots variant de 1,000 à 100,000 fr. qui y sont attachés.

Les obligations Mexicaines, si brillamment émises par le Comptoir d'escompte, entièrement libérées aujourd'hui, sont également l'objet d'une très-grande faveur. L'épargne et les capitaux de placement les recherchent de plus en plus au cours de 310, en hausse de près de 10 fr. sur la semaine dernière. Ils savent, en effet, qu'en outre du double remboursement dont elles jouissent, l'un avec prime et l'autre au taux d'émission, et des lots exceptionnels affectés à chaque tirage et dont le principal est de 500,000 fr., elles rapportent un intérêt très-rémunérateur et offrent la solidité d'une valeur nationale. En présence des négociations entamées et dont la solution ne saurait être que très-avantageuse pour la France, la Bourse et le pays ont interprété très-favorablement l'ajournement, par la Chambre, de la discussion sur le Mexique. On parle de l'établissement prochain de la Banque de Mexico.

La reconstitution de l'ancienne Société de la Ligne d'Italie par le Simplon se poursuit avec le plus grand succès. La majorité des intéressés a déjà déposé ses titres pour pouvoir faire partie de l'assemblée qui doit avoir lieu le 15 courant.—P. Lambert.

---

X.

De grandes résolutions venaient d'être prises : comme il arrivait toujours en semblable occurence, M. de la Blairie se trouvait heureux d'avoir accompli une pénible corvée, et secouait pour quelques heures les soucis d'affaires. De son côté, sûr que les plans arrêtés ne subiraient aucune modification, Mallard quitta le Breil.

En sortant, il suivit, contre son ordinaire, une allée de grands arbres qui formait l'entrée d'honneur. Lorsqu'il fut parvenu à l'extrémité de l'allée, au lieu de prendre immédiatement la route de Châtillon, il se jeta dans un petit sentier abrité par des haies épaisses, revint sur ses pas, fit le tour des jardins, contempla le logis, les servitudes, la futaie qui couvrait vingt arpents du côté du nord, les belles prairies qui bordaient la Sèvre du côté du midi : puis, gagnant une éminence voisine, il se tourna successivement vers les différents points de l'horizon.

« Peut-on voir une plus jolie terre? dit-il, en se croissant les bras : vingt-cinq corps de ferme, deux futaies, quatre étangs, trois cents arpents de prairie, des pâturages, des bois-taillis, une magnifique réserve !... Le chevalier en tire douze mille livres de rentes? Peuh! avec une bonne administration on pourrait doubler, mieux que cela même. »

Il se recueillit un instant, puis il ajouta d'une voix qui fit explosion malgré lui : « Oui, j'en tirerai trente mille livres de rente. »

— Trente mille livres de rente ! s'écria un homme qui venait de surgir d'un buisson, à toi, Chantrac, trente mille livres de rente? Et rien pour les amis, satané gourmand !

Mallard se retourna, comme s'il eut été atteint d'un coup de stylet.

— Tu m'espionnes! Grandpion, articula-t-il d'un ton rauque et les lèvres tremblantes de colère.

— T'espionner ! moi ! faut-il me boucher les oreilles, par hasard, quand tu te confesses au diable?

— Qu'est-ce que j'ai à confesser? ne sais-tu pas que je fais les affaires de ce domaine ? mais, pour ça, est-il à moi, comme tu l'entends?

— Allons, allons, causons doucement, mon petit Chantrac ; et d'abord éteins-moi ces yeux de vipère et ravale ton venin, sans quoi je serai obligé de te tordre le cou tout de suite. Ça maintenant, combien estimes-tu ta peau?

— Je ne te comprends pas.

— Ouais ! tu joues le sot, mais la comédie ne va pas durer longtemps. Depuis trois ans, tu nous as plantés là, pour manigancer une affaire à toi tout seul. Maintenant voilà ce que je dis, moi : Part à deux ou je t'enterre ici !

— Part à deux, dans quoi? Dans ce pays que nous voyons; je suis plus généreux, je te le donne tout entier, prends-le.

— Tu plaisantes, Chantrac ; attends, je suis d'humeur aussi, nous allons rire !

En disant cela, le nouveau-venu fit un bond en avant, saisit Mallard par son rabat de juge, et lui appuya sur les côtes la pointe d'un couteau.

(*La suite au prochain numéro.*)

---

L'émigration de la rédaction de la *Presse* dans le camp de la *Liberté* a laissé vacantes des places assez ambitionnées. On dit aujourd'hui que M. Albéric Second, qui a déjà chroniqué au 123 de la rue Montmartre, y apportera de nouveau le concours de sa plume. M. Aurélien Scholl verrait aussi s'ouvrir devant lui les portes de la rédaction de la *Presse*, dont M. Emile Ollivier prendrait la direction.

---

P. GODET, *propriétaire-gérant.*

Etude de Me DABURON, notaire à Brézé.

## A VENDRE

A L'AMIABLE,

*Le 8 avril 1866, en la maison ci-après,*

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean prochaine,

## UNE MAISON

*Sise au Coudray, sur la route de Saumur à Montreuil, au lieu dit la Gadeloire,*

Comprenant deux chambres à feu, une petite chambre froide, un hangar, une grande écurie, cour, puits, cave au vin, caveaux, caves au bois et à autres usages.

Un jardin, vigne blanche et rouge, terre en luzerne; le tout en un tenant de 44 ares renfermé de deux côtés, joignant à l'est la route, au sud Méchin et autres, au nord le chemin de Chétigné.

Ces biens appartiennent à la veuve Sebault, du Coudray.

Moitié du prix d'acquisition sera payé le jour de l'entrée en jouissance, et le surplus dans le cours de 10 ans, au gré de l'acquéreur, qui paiera en outre 5 0/0 de son prix.

On pourra traiter avant le jour ci-dessus fixé, en s'adressant, soit à la veuve SEBAULT, soit à Me DABURON. (114)

---

Etude de Me BINSSE, huissier-audiencier à Saumur.

## VENTE MOBILIÈRE

*Après faillite.*

Le dimanche onze mars 1866, à midi, et jours suivants s'il y a lieu, il sera procédé par le ministère de Me Binsse, huissier-audiencier à Saumur, en la demeure du sieur Vincent Forestier, ancien chaufournier à Trèves-Cunault, à la vente publique aux enchères des meubles et effets mobiliers dépendant de sa faillite, à la requête de M. Guérin, syndic de ladite faillite.

*Il sera vendu :*

Ustensiles de ménage, buffets, armoires, tables, chaises, effets d'habillement, fûtailles, outils, bouteilles vides et autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

---

Etude de Me E. LEROUX, notaire à Saumur.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION

*Le dimanche 11 mars 1866, à une heure du soir,*

A Saumur en l'étude de Me LEROUX,

## UNE MAISON

Située au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, rue Neuve, composée de 3 chambres, grenier, écurie, cave et jardin; appartenant aux héritiers Bourgeon.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser audit Me LEROUX. (92)

---

## ON DEMANDE

**Une somme de 12,000 fr. à emprunter,**

*Remboursable au moyen du service d'une rente viagère.*

Garanties hypothécaires excellentes.

S'adresser au bureau du journal.

---

Etude de Me TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

## A LOUER

Pour la Saint-Jean 1866,

## MAISON

**Fraîchement restaurée,**

*Rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 8.*

S'adresser, pour visiter cette maison, audit notaire. (62)

---

## A VENDRE

*Présentement*

## UNE MAISON

*Située à Saumur, rue du Petit-Pré,*

Comprenant chambre basse, chambre haute, grenier et cave.

S'adresser à Me Ve GALLET, sage-femme, place Saint-Pierre, Saumur, ou à Me LE BLAYE, notaire à Saumur. (103)

---

## A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

## UNE MAISON

*Occupée par M. Mancier, rue d'Orléans.*

S'adresser à M. LEGUEU, rue Neuve-Beaurepaire. (86)

---

## BELLE MAISON ET JARDIN

*Rue du Portail-Louis, n° 64,*

Occupée par Mme Deville,

**A LOUER**, *pour la St-Jean* 1866.

S'adresser à M. MORICET, place du Petit-Thouars. (593)

---

## A LOUER

*Pour la St-Jean prochaine,*

MAISON, avec cuisine, salon, chambres, jardin, écurie et remise, située rue du Champ-de-Foire, avec issue sur le Champ-de-Foire.

S'adresser à M. COMMEAU, rue Haute-Saint-Pierre. (80)

---

## A LOUER

*Présentement,*

## UN JOLI PIED-A-TERRE

*Rue Cendrière, n° 6,*

Ainsi composé : Remise, écurie à 2 chevaux, petite cour où se trouvent la fosse à fumier et les latrines; cave et caveau.

Au 1er étage, chambre à cheminée sur la rue;

Chambre à cheminée sur la cour;

Au 2e étage, chambre et cabinet à côté, grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue cendrière, n° 8.

---

## FABRIQUE D'ENCRE

*de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.*

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

---

## A LOUER

*En totalité ou par parties,*

**Pour la Saint-Jean 1867,**

## UNE MAISON

*Rue d'Orléans, n° 69.*

S'adresser à Mme SEONNET, rue Beaurepaire. (18)

---

## A LOUER

*Présentement,*

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

UNE

## BELLE MAISON

*Située à Saumur, rue de la Chouetterie,*

**AVEC VASTE JARDIN,**

Ecurie à deux chevaux, grande remise et greniers au-dessus.

Sortie sur la rue des Boires.

Cette maison a été autrefois habitée par M. le comte D'Aure.

S'adresser à M. DEZAUNAY, hôtel Budan. (33)

---

## PULVERINE APPERT.

*Clarification complète, absolue et instantanée*

**DES VINS ET LIQUEURS.**

Réussite assurée, — économie de temps et d'argent.

Dépôt chez M. COMMON, négociant rue Saint-Jean.

On trouve également le **Mastic L'Homme-Lefort, pour greffer à froid.** (88)

---

## M. JAMIN

**Jardinier Fleuriste et Pépiniériste,**

Diplômé par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, et par le Comice horticole de cette même ville,

A l'honneur de prévenir MM. les propriétaires, qu'il vient de se rendre acquéreur de la plantation de M. Boreau, jardinier, rue de la Chouetterie, 26, à Saumur, et qu'il se chargera de tout ce qui concerne son métier : plantation de jardins fruitiers et d'agrément, etc.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, pourront compter sur ses soins et son zèle à les satisfaire sous tous les rapports. (73)

---

# A LOUER

*Présentement,*

# MAGASIN

## Occupé par la succession Robin,

## TERRAINS ET HANGAR,

*En totalité ou par parties;*

## BOUTIQUE AVEC COUR;

## Maison, Écurie, Remise et Jardin;

# PAVILLON DU JAGUENEAU

## et JARDIN de 30 ares;

## CHAMBRES;

Le tout situé quai et route de Limoges.

*S'adresser, pour traiter du tout :*

A MM. **CHARLEMAGNE DUPUIS, CLOUARD**, notaire, **POULET**, avoué, } Saumur.

---

# ÉTABLISSEMENT DES EAUX MINÉRALES

Saison ouverte du 15 JUIN au 1er OCTOBRE.

# de JOANNETTE

Grand Hôtel. BAINS ET DOUCHES. Établissement hydrothérapique.

**Appartement et Pension à 7 et 5 fr. par jour.**

*EXPORTATION en bouteilles des EAUX ferro-alcalines et alcalines,*

LIMPIDITÉ GARANTIE.

**LIMONADES ferro-alcalines et alcalines.**

Les Eaux ferro-alcalines remplacent avantageusement celles de SPA, et les alcalines celles de SELTZ.

*S'adresser, pour les demandes et les prix, à la Direction générale de JOANNETTE, commune de MARTIGNÉ-BRIAND.*

Chaque bouteille porte sur la bande de zinc *Martigné* et le cachet de l'administration sur l'étiquette.

**Dépositaire à Saumur : M. BOISSEAU-JAMAIN, rue Royale.**

---

# LE MEILLEUR AMIDON

## ET LE MEILLEUR MARCHÉ

**est celui de MM. ROY et BERGER (de Poitiers).**

---

*Vient de paraître :*

# HISTOIRES

DU

# VIEUX TEMPS

## EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,

**Gentilhomme angevin,**

Revus et publiés par son petit-neveu,

**Le Chevalier DE GLOUVET.**

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

*PRIX : 4 francs.*

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

---

## BOURSE DE PARIS.

| RENTES ET ACTIONS au comptant. | Bourse du 6 mars. Dernier cours. | | Hausse. | | Baisse. | | Bourse du 7 mars. Dernier cours. | | Hausse. | | Baisse. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 pour cent 1862. | 69 | 67 | » | 15 | » | » | 69 | 60 | » | » | » | 07 |
| 4 1/2 pour cent 1852. | 100 | 25 | » | 45 | » | » | 97 | 80 | » | » | » | 50 |
| Obligations du Trésor. | 465 | » | 2 | 50 | » | » | 465 | » | » | » | » | » |
| Banque de France. | 3655 | » | » | » | 5 | » | 3650 | » | » | » | 5 | » |
| Crédit Foncier (estamp.). | 1373 | » | 3 | 75 | » | » | 1375 | » | 1 | 25 | » | » |
| Crédit Foncier colonial | 670 | » | 25 | » | » | » | 670 | » | » | » | » | » |
| Crédit Agricole | 645 | » | » | » | 2 | 50 | 642 | 50 | » | » | 2 | 50 |
| Crédit industriel. | 690 | » | » | » | 2 | 50 | 690 | » | » | » | » | » |
| Crédit Mobilier | 695 | » | 7 | 50 | » | » | 697 | 50 | 2 | 50 | » | » |
| Comptoir d'esc. de Paris. | 953 | 75 | 1 | 50 | » | » | 953 | 75 | » | » | » | » |
| Orléans (estampillé) | 882 | 50 | » | » | » | » | 882 | 50 | » | » | » | » |
| Orléans, nouveau | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Nord (actions anciennes). | 1132 | 50 | 5 | » | » | » | 1131 | 25 | » | » | 1 | 25 |
| Est. | 547 | 50 | 2 | 50 | » | » | 545 | » | » | » | 2 | 50 |
| Paris-Lyon-Méditerranée. | 910 | » | » | » | 5 | » | 907 | 50 | » | » | 2 | 50 |
| Lyon nouveau. | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Midi. | 557 | 50 | » | » | » | » | 560 | » | 2 | 50 | » | » |
| Ouest | 570 | » | 1 | 25 | » | » | 567 | 50 | » | » | 2 | 50 |
| Cie Parisienne du Gaz | 1715 | » | » | » | » | » | 1707 | 50 | » | » | 7 | 50 |
| Canal de Suez | 425 | » | 2 | 50 | » | » | 420 | » | » | » | 5 | » |
| Transatlantiques. | 525 | » | » | » | » | » | 525 | » | » | » | » | » |
| Emprunt italien 5 0/0. | 62 | 65 | » | 35 | » | » | 62 | 70 | » | 05 | » | » |
| Autrichiens | 406 | » | 1 | » | » | » | 407 | 50 | 1 | 25 | » | » |
| Sud-Autrich.-Lombards. | 422 | 50 | 8 | 75 | » | » | 420 | » | » | » | 2 | 50 |
| Victor-Emmanuel | 140 | » | » | » | 5 | » | 142 | 50 | 2 | 50 | » | » |
| Romains. | 115 | » | » | » | 1 | 25 | 115 | » | » | » | » | » |
| Crédit Mobilier Espagnol. | 406 | 25 | 3 | 75 | » | » | 408 | 75 | 2 | 50 | » | » |
| Saragosse | 237 | 50 | 2 | 50 | » | » | 240 | » | 2 | 50 | » | » |
| Séville-Xérès-Séville | 47 | 50 | » | » | » | 50 | 48 | » | » | 50 | » | » |
| Nord-Espagne. | 175 | » | » | » | » | » | 173 | 75 | » | » | 1 | 25 |
| Compagnie immobilière. | 530 | » | » | » | » | » | 530 | » | » | » | 5 | » |
| **OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.** | | | | | | | | | | | | |
| Nord. | 317 | 50 | 2 | 50 | » | » | 316 | 25 | » | » | 1 | 25 |
| Orléans | 306 | 75 | » | 25 | » | » | 306 | 75 | » | » | » | » |
| Paris-Lyon-Méditerranée. | 305 | 25 | » | » | » | » | 305 | 25 | » | » | » | » |
| Ouest | 305 | » | 1 | » | » | » | 304 | 50 | » | » | » | 50 |
| Midi. | 305 | 75 | 2 | 25 | » | » | 305 | 50 | » | » | » | 25 |
| Est. | 307 | » | » | 50 | » | » | 307 | » | » | » | » | » |

Saumur, P. GODET, imprimeur.

*Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.*
**En mairie de Saumur, le**

*Certifié par l'imprimeur soussigné,*